

Des réformes en cours dans les pays industrialisés

Dans tous les pays développés, la part des prestations maladie de longue durée et d'invalidité est croissante. En conséquence, le nombre de personnes quittant définitivement le marché du travail en raison de problèmes de santé est considérable. De même, le taux de retour à l'emploi des personnes en invalidité est faible et le durcissement actuel du marché du travail n'améliore pas cet état de fait.

Ainsi les régimes de prestations, soumis à un fort accroissement de la demande, font l'objet d'adaptations pour rester soutenables. Les approches nationales sont différentes, souvent tributaires des dispositifs préexistants. Néanmoins, les leviers disponibles semblent restreints. D'une part, la mesure la plus rapide à mettre en œuvre est un durcissement des conditions d'accès. Les contraintes vont jouer sur différents acteurs (salarié, employeur, médecin...) en modifiant les critères, voire les modalités, d'attribution afin de réduire l'entrée en invalidité. D'autre part, les droits à prestations peuvent être rendus temporaires avec obligation de réévaluations afin de ne pas conforter la personne dans le statut. En effet, une faible proportion de personnes quitte le système invalidité/handicap pour des raisons autres que la retraite ou le décès. Et enfin, une autre piste est d'améliorer les chances et augmenter les incitations au retour à l'emploi par de multiples dispositifs.

Les évolutions des politiques publiques dans de nombreux pays soutiennent la préparation du retour à l'emploi, non pas quand le problème médical est totalement résolu, mais pendant le traitement. Le suivi des absences pour arrêt de travail lié à une maladie devient ainsi crucial pour identifier précocement le problème et envisager les actions à entreprendre pour permettre le retour à l'emploi.

De même une évolution de fond touche le paradigme de l'évaluation. Celle-ci devient de plus en plus une évaluation de la capacité résiduelle à travailler en lieu et place de la mesure des incapacités de la personne.